

## AUTRES QUESTIONS

### Rationalisation du mot de passe du site de la CCAMLRL

16.1 Le Comité scientifique examine la proposition du secrétariat visant à rationaliser le système de mot de passe donnant accès au site de la CCAMLRL (CCAMLRL-XXVII/27). Les principaux éléments de cette proposition sont les suivants :

- i) utilisation d'une combinaison unique nom d'utilisateur/mot de passe pour tous les Membres, qui leur permettrait de consulter toutes les sections d'accès restreint de la Commission ;
- ii) utilisation d'une combinaison unique nom d'utilisateur/mot de passe pour tous les Membres, qui leur permettrait de consulter toutes les sections d'accès restreint du Comité scientifique ;
- iii) utilisation d'une combinaison unique nom d'utilisateur/mot de passe pour tous les participants (ONG et observateurs), qui leur offrirait un accès limité aux informations des réunions de la Commission et du Comité scientifique, mais uniquement pendant la réunion ;
- iv) utilisation d'une combinaison unique nom d'utilisateur/mot de passe pour tous les experts invités, qui leur permettrait d'accéder aux informations sur les réunions qui les concernent, mais uniquement pendant la réunion.

16.2 Par ailleurs, le Comité scientifique fait observer que cette proposition permettra de réduire le temps et l'effort que le personnel du secrétariat consacre à gérer les noms d'utilisateur et mots de passe et qu'elle permettra aux Membres de recourir à une formule d'accès aux sections restreintes du site facile à utiliser. L'effort administratif que requièrent les contacts officiels des Membres pour disséminer cette information sera également réduit en conséquence.

16.3 Le Comité scientifique note également que les dispositions actuelles relatives au SDC et aux États adhérents demeureront inchangées.

16.4 Le Comité scientifique fait observer que ce changement facilitera une plus grande intégration des groupes de travail et ne réduira pas le niveau de sécurité par rapport au système actuel. Il félicite le secrétariat de cette proposition et approuve cette rationalisation.

### Renforcement des capacités

16.5 Le Comité scientifique se dit préoccupé par l'accroissement, ces dernières années, du volume de travail du WG-FSA et de celui des autres groupes de travail, alors que le nombre de participants et de Membres représentés a diminué au cours de la même période. Il en résulte que moins de participants se partagent les tâches et que le groupe de travail n'est plus en mesure de s'attaquer à toutes ses tâches et d'y consacrer le degré d'exactitude auquel s'attend le Comité scientifique. Par conséquent, il note l'avis du WG-FSA selon lequel le fait

de passer à une évaluation biennale de trois stocks a été une très bonne chose qui a permis de libérer du temps pendant la période d'intersession et aux réunions du WG-SAM et du WG-FSA (annexe 5, paragraphe 12.6).

16.6 Le Comité scientifique estime qu'il est urgent de mettre au point un plan de travaux scientifiques à moyen et à long terme afin de répondre aux diverses exigences de la Commission, de faciliter la coordination entre les groupes de travail et de hiérarchiser les priorités de recherche. En l'absence d'un plan scientifique, le WG-FSA continuerait de s'atteler aux questions qu'il juge prioritaires pour le Comité scientifique. Ces travaux seraient toutefois circonscrits par le temps disponible aux réunions, le nombre de participants ainsi que leurs domaines d'expertise.

16.7 Le Comité scientifique fait à nouveau part de sa préoccupation quant à l'absence de participation des Membres dans les groupes de travail. Les Membres qui ne peuvent assister aux travaux de ces groupes ont souvent tendance à avoir des difficultés à comprendre les résultats et les avis des groupes de travail. Dans ces circonstances, ces Membres risquent de ne pas être en mesure de participer pleinement aux discussions des réunions du Comité scientifique et, dans certains cas, des décisions ont dû être reportées à des années ultérieures. La plupart des Membres estiment que cette situation peut retarder la formulation d'avis en temps voulu sur les questions importantes pour la Commission, notamment les avis dont elle a besoin pour l'accomplissement des objectifs en vertu de l'article II.

16.8 Le Comité scientifique encourage les Membres à considérer les moyens de renforcement des capacités, y compris l'accroissement de la participation aux travaux du WG-FSA et des autres groupes de travail.

#### Année du grenadier

16.9 Le Comité scientifique rappelle une proposition visant à faire de 2010 l'Année du grenadier (SC-CAMLR-XXVI, annexe 5, paragraphe 6.39). Le Comité scientifique se range toutefois à l'avis du WG-FSA de reporter provisoirement cette activité à 2011 afin que les procédures établies pour l'Année de la raie et les résultats en découlant puissent être évalués.

#### Année des VME

16.10 Le Comité scientifique approuve la proposition du WG-FSA de désigner l'année 2010 "Année des VME" afin de se concentrer sur les activités de recherche ayant pour objectif de développer des approches en vue d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs importants de la pêche de fond sur les VME.

#### Rapports des activités des Membres

16.11 Le Comité scientifique rappelle son avis à la Commission, à savoir, que les rapports des activités des Membres ne sont pas nécessaires pour ses travaux, ni pour ceux de ses groupes de travail (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 15.1 à 15.5).